



Secteur de l'Organisation des Affaires juridiques et du Droit syndical

Numéro 181/2023

Réf. : FS/PDR/SME

Paris, le 12 décembre 2023

PROGRAMME DES STAGES 2024 À L'IDT DE STRASBOURG ET À L'ISST DE BOURG-LA-REINE

Chères et chers camarades,

Vous trouverez, en annexe, les calendriers des stages programmés en 2024 pour la Confédération dans les Instituts Nationaux du Travail de Strasbourg (site IDT : <https://idt.unistra.fr/>) et de Bourg-La-Reine (site ISST : <https://isst.pantheonsorbonne.fr/isst>).

Nous vous rappelons, que ces sessions sont sous la responsabilité conjointe du secteur de l'Organisation et des Affaires juridiques et du droit syndical, et leurs modalités d'inscription :

- Pour s'y inscrire, ou pour obtenir des informations sur le programme du stage, les camarades intéressé(e)s doivent **contacter le secrétariat ou la/le référent(e) du secteur confédéral en charge du stage** mentionnés dans les calendriers ;
- Les camarades intéressé(e)s doivent remplir **les dossiers d'inscription spécifiques** et les faire **tamponner et signer par leur UD** ;
- Les **formalités administratives et les remboursements** (billets de train, hébergement, restauration) sont entièrement gérés avec et par les Instituts, et non par la Confédération ;
- **En cas de désistement**, les camarades inscrit(e)s à un stage doivent informer très rapidement l'Institut et le secteur confédéral en charge afin de permettre à un(e) camarade inscrit(e) sur une liste d'attente d'y participer et d'éviter tout risque d'annulation.

Amitiés syndicales.

Patricia DREVON
Secrétaire confédérale

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Annexe 1 - IDT Strasbourg - Calendrier des sessions 2024

Annexe 2 - ISST Bourg-La-Reine - Calendrier des sessions 2024 (1^{er} semestre)

Annexe 3 - ISST Bourg-La-Reine - Calendrier des sessions 2024 (2^e semestre)

14/01/2024	19/01/2024	FO 2403	Négociation collective - Négociation collective et Représentativité Responsable : Karen GOURNAY kgournay@force-ouvriere.fr 01.40.52.84.15. Référente OS : Heïdi AKDOUCHE hakdouche@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.33.	Inès MEFTAH-HEGEDUS	Fabienne TOURNADRE
04/02/2024	09/02/2024	FO 2406	Actualités juridiques - Affaires juridiques et droit syndical Responsable : Patricia DREYON pdreyon@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.60. Référente OS : Ghislaine FERREIRA sjuridique@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.54.	Benjamin DABOSVILLE	Anja JOHANSSON
25/02/2024	01/03/2024	FO 2409	Organisation du travail - Négociation collective et Représentativité Responsable : Karen GOURNAY kgournay@force-ouvriere.fr 01.40.52.84.15. Référente OS : Heïdi AKDOUCHE hakdouche@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.33.	Marie-Virginie LEON	Inès MEFTAH-HEGEDUS
10/03/2024	15/03/2024	FO 2411	Les politiques de l'emploi - Emploi et retraites Responsable : Michel BEAUGAS mbeaugas@force-ouvriere.fr 01.40.52.84.05. Référente OS : Audrey FABERT afabert@force-ouvriere.fr 01.40.52.82.21.	Marie-Virginie LEON	Fabienne TOURNADRE
14/04/2024	19/04/2024	FO AFIP 2416	Procédures collectives et leurs diverses incidences en matière prud'homale Responsable : Patricia DREYON pdreyon@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.60. Réfèrent OS : AFIP afip@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.55.	Anja JOHANSSON	Sabrina MRAOUAHI
Mardi 21/05/2024	24/05/2024	FO 2421	CSE - Négociation collective et Représentativité Responsable : Karen GOURNAY kgournay@force-ouvriere.fr 01.40.52.84.15. Référente OS : Anaïs ESNAULT aesnault@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.07.	Catherine FUENTES-BARTHEL	Fabienne TOURNADRE
02/06/2024	07/06/2024	FO 2423	Défenseurs syndicaux devant les Prud'hommes - niveau débutant - Affaires juridiques et droit syndical Responsable : Patricia DREYON pdreyon@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.60. Référente OS : Mélanie SERRE sjuridique@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.54.	Hélène CAVAT	Anja JOHANSSON
23/06/2024	28/06/2024	FO AFIP 2426	Procédures collectives et leurs diverses incidences en matière prud'homale Responsable : Patricia DREYON pdreyon@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.60. / Réfèrent OS : AFIP afip@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.55.	Anja JOHANSSON	Sabrina MRAOUAHI
15/09/2024	20/09/2024	FO 2438	Egalité - Egalité et développement durable Responsable : Béatrice CLICQ bclicq@force-ouvriere.fr 01.40.52.86.00. Réfèrent OS : Gabriel THOISON gthoison@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.96.		
06/10/2024	11/10/2024	FO 2441	Défenseurs syndicaux devant les Prud'hommes - niveau confirmé - Affaires juridiques et droit syndical Responsable : Patricia DREYON pdreyon@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.60. Référente OS : Mélanie SERRE sjuridique@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.54.		
20/10/2024	25/10/2024	FO 2443	Assurance chômage - Emploi et Retraites Responsable : Michel BEAUGAS mbeaugas@force-ouvriere.fr 01.40.52.84.05. Référente OS : Laure DOUCIN ldoucin@force-ouvriere.fr 01.40.52.84.78.		

Mardi 12/11/2024	15/11/2024	FO 2446	Environnement - Egalité et développement durable Responsable : Béatrice CLICQ bclicq@force-ouvriere.fr 01.40.52.86.00. Référente OS : Zaïma BENACHOUR zbenachour@force-ouvriere.fr 01.40.52.82.90.	
01/12/2024	06/12/2024	FO 2449	Europe sociale - International Responsable : Branislav RUGANI brugani@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.30. Référent OS : Romain LASERRE rlasserre@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.41.	
15/12/2024	20/12/2024	FO AFIP 5451	Formation de formateurs Responsable : Patricia DREVNON pdrevon@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.60. Référent OS : AFIP afip@force-ouvriere.fr 01.40.52.83.55.	

**Calendrier des stages programmés à l'ISST
à la demande de la FO, au cours du 1er semestre 2024**

Dates	Durée	Intitulé	Interlocuteur OS	Enseignant(s)
Semaine 2 : Du lundi 8 au vendredi 12 janvier	5 jours	Méthodes pédagogiques actives	Rachèle Barrion	Anne Muller
Semaine 3 : Du mardi 16 au Mercredi 17 janvier	2 jours	AFIP Prise de mandat CPH	Patricia Drevon	Christophe Vigneau
Semaine 5 : Du lundi 29 janvier au Vendredi 2 février	5 jours	Organisation du travail	Karen Gournay	Nicole Maggi- Germain et Gabriel Rosenman
Semaine 8: Du lundi 19 au Vendredi 23 février	5 jours	Environnement	Béatrice Cliq	Antonella Corsani et Phillippe Légé
Semaine 11: Du lundi 11 au Vendredi 15 mars	5 jours	Actualités juridiques	Patricia Drevon	Christophe Vigneau et Clémence Yuste- Villamayor
Semaine 14 : Du mardi 2 au vendredi 5 avril	4 jours	Questions sociales internationales et européennes	Branislav Rugani	Antonella Corsani et Laetitia Driguez
Semaine 20 : Du lundi 13 au vendredi 17 mai	5 jours	Rémunération (salaires et autres)	Karen Gournay	Nicole Maggi- Germain et Philippe Légé
Semaine 23 : Du lundi 3 au vendredi 7 juin	5 jours	Afip-L'incidence des procédures collectives sur les procédures prud'homales	Patricia Drevon	Christophe Vigneau et Clémence Yuste-Villamayor
Semaine 26 : Du lundi 24 au vendredi 28 juin	5 jours	Discrimination	Béatrice Cliq	Nicole Maggi- Germain et Gabriel Rosenman

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –
www.panthéonsorbonne.fr/ufr/isst

Semaine 29 : Du lundi 15 au vendredi 19 juillet	5 jours	Méthodes pédagogiques	Rachèle Barrion	Non pourvu
---	---------	------------------------------	-----------------	------------

Informations générales

1. Modalités de transmission des listes de stagiaires

Il est impératif de faire parvenir à l'ISST la liste des stagiaires **au minimum 6 semaines** avant le premier jour du stage afin de respecter les délais légaux (dépôt de la demande écrite d'autorisation d'absence auprès de l'employeur), mais aussi pour un bon fonctionnement interne de l'Institut (logistique administrative, hôtelière, de restauration, etc.).

2. Effectif minimum

Tout stage programmé doit rassembler un effectif minimum de 15 stagiaires. Des exceptions peuvent être prévues lorsque la part des travaux pratiques est importante - nécessitant un travail en faible effectif - ou encore en raison de la spécificité du groupe (membres d'un CA, d'un service) dont la composition ne permet pas de rassembler 15 stagiaires.

Il est impératif de prévoir **une marge d'inscrits supplémentaires** qui permettront de pallier les désistements de dernière minute et de maintenir le stage à l'effectif prévu.

3. En cas d'annulation

Toute annulation de stage doit-être indiquée à l'ISST, par l'autorité syndicale responsable du stage, **par courriel au plus tard 5 semaines** avant le début du stage.

4. Contacts utiles

Directeur : Jean-Michel Denis, dirisst@univ-paris1.fr

Responsable administratif : Catherine di Costanzo, Catherine.di-costanzo@univ-paris1.fr

Coordinatrice des stages : Agnès Placide, stages-ISST@univ-paris1.fr

Antonella Corsani : antonella.corsani@univ-paris1.fr

Anne Muller : anne.muller@univ-paris1.fr

Joseph Morin : josephantoine.morin@gmail.com

Laetitia Driguez : Laetitia.Driguez@univ-paris1.fr

Christophe Vigneau : christophe.vigneau@univ-paris1.fr

Clémence Yuste-Villamayor : Clemence.Yuste-Villamayor@univ-paris1.fr

Nicole Maggi-Germain, nicole.maggi-germain@univ-paris1.fr

Philippe Légié, philippe.lege@univ-paris1.fr

Gabriel Rosenman, gabriel.rosenman@univ-paris1.fr

Calendrier des stages programmés à l'ISST à la demande de la FO, au cours du 2nd semestre 2024

Dates	Durée	Intitulé	Interlocuteur OS	Enseignant(s)
Semaine 39 : Du lundi 23 au vendredi 27 septembre	5 jours	Afip-L'incidence des procédures collectives sur les procédures prud'homales	Patricia Drevon	Laetitia Driguez et Christophe Vigneau
Semaine 40 : Du lundi 30 septembre au Vendredi 4 octobre	5 jours	Égalité	Béatrice Clicq	Philippe Légé et Antonella Corsani
Semaine 42 : Du lundi 14 au Vendredi 18 octobre	5 jours	CSE	Karen Gournay	Jean-Michel Denis et Arnaud Casado
Semaine 45 : Du lundi 4 au Vendredi 8 novembre	4 jours	Administrateurs représentants les salariés	Karen Gournay	Laetitia Driguez et Antonella Corsani
Semaine 48 : Du lundi 25 au Mardi 28 novembre	5 jours	Formation professionnelle continue	Michel Beaugas	Nicole Maggi- Germain et Arnaud Casado
Semaine 51 : Du lundi 16 au Vendredi 20 décembre	5 jours	Utilisation des outils numériques dans la formation	Rachèle Barrion	Anne Muller

Informations générales

1. Modalités de transmission des listes de stagiaires

Il est impératif de faire parvenir à l'ISST la liste des stagiaires **au minimum 6 semaines** avant le premier jour du stage afin de respecter les délais légaux (dépôt de la demande écrite d'autorisation d'absence auprès de l'employeur), mais aussi pour un bon fonctionnement interne de l'Institut (logistique administrative, hôtelière, de restauration, etc.).

2. Effectif minimum

Tout stage programmé doit rassembler un effectif minimum de 15 stagiaires. Des exceptions peuvent être prévues lorsque la part des travaux pratiques est importante - nécessitant un travail en faible effectif - ou encore en raison de la spécificité du groupe (membres d'un CA, d'un service) dont la composition ne permet pas de rassembler 15 stagiaires.

Il est impératif de prévoir **une marge d'inscrits supplémentaires** qui permettront de pallier les

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –

www.panthéonsorbonne.fr/ufr/isst

désistements de dernière minute et de maintenir le stage à l'effectif prévu.

3. En cas d'annulation

Toute annulation de stage doit-être indiquée à l'ISST, par l'autorité syndicale responsable du stage, **par courriel au plus tard 5 semaines** avant le début du stage.

4. Contacts utiles

Directeur : Jean-Michel Denis, dirisst@univ-paris1.fr

Responsable administratif : Catherine di Costanzo, catherine.di-costanzo@univ-paris1.fr

Coordinatrice des stages : Agnès Placide, stages-ISST@univ-paris1.fr

Antonella Corsani : antonella.corsani@univ-paris1.fr

Anne Muller : anne.muller@univ-paris1.fr

Arnaud Casado : casadoarnaud@gmail.com

Philippe Légé : philippe.lege@u-picardie.fr

Nicole Maggi-Germain: Nicole.maggi-germain@univ-paris1.fr

Jean-Michel Denis : jean-michel.denis@univ-paris1.fr

Christophe Vigneau : christophe.vigneau@univ-paris1.fr

Laetitia Driguez : laetitia.driguez@univ-paris1.fr